

L'INTELLIGENCE des TYPOGRAPHERS d'ANTAN  
SE MANIFESTE ICI DANS SA PLÉNITUDE :

« CE N'EST QUE POUR FACILITER  
L'ESPACEMENT RÉGULIER  
QU'IL A ÉTÉ ADMIS DE SÉPARER  
UN MOT EN DEUX TRONÇONS.

PAR CONSÉQUENT, LORSQU'UNE DES RÈGLES QUI PRÉSIDENT  
À LA COUPURE D'UN MOT METTRAIT DANS LA NÉCESSITÉ,  
POUR ÊTRE SUIVIE, D'ESPACER IRRÉGULIÈREMENT,

**IL VAUDRAIT MIEUX FAIRE  
UNE MAUVAISE DIVISION  
QU'UN MAUVAIS ESPACEMENT. »**

DÉSIRÉ GREFFIER, LES RÈGLES  
DE LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE, 1898

COMPOSE CETTE FORTE PENSÉE

**EN CORPS 1440**

ET AFFICHE-LA DANS TOUS LES LIEUX OÙ RÔDE ET SOUFFLE  
**L'ESPRIT BORNÉ DES « CODES »**

ÉPÎTRE DE JEAN-PIERRE LACROUX  
AUX TYPOGRAPHIENS, LE 6 AOÛT 2002